

Expertise financière dans les contentieux et arbitrages internationaux

Litigation Services

"OCA est intervenue au coté d'Alstom Transport, en qualité d'expert financier, pour des missions d'évaluation dans le cadre de négociations et d'arbitrages internationaux. Pour chaque dossier confié, nous avons pu apprécier leur réactivité et leur capacité d'anticipation associées à une grande maîtrise technique et à une souplesse d'esprit qui en font une véritable force de proposition au côté de nos experts techniques et de nos avocats"

Yvon Poras,
Senior Claim Advisor, Alstom Transport

"Mikaël Ouaniche is well known in the French market for his impressive work providing first-rate financial valuations in arbitration proceedings."

Who's who legal 2018

"Mikaël Ouaniche receives plaudits from international sources for his impressive testifying work before numerous arbitral tribunals"

Who's Who Legal 2017

En 5 ans, OCA s'est imposé comme un expert de référence dans les arbitrages internationaux, reconnu dans tous les classements

- 25 consultants et experts (comptables, financiers, économistes)
- une signature reconnue et accréditée par les juridictions françaises (cour d'appel de Paris, cours administratives d'appel de Paris et Versailles) et internationales (Cour pénale internationale)
- une haute technicité dans la mise en œuvre des méthodes d'évaluations financières des préjudices économiques.
- une parfaite connaissance des logiques d'indemnisation financière à l'œuvre aussi bien dans les juridictions de *Civil Law* que de *Common Law*.
- une exceptionnelle réactivité et disponibilité de nos équipes au service de nos clients Grandes entreprises, Etablissements publics et Investisseurs.
- une capacité à résoudre de manière innovante les problématiques complexes des dossiers de réclamation financière par la mise en œuvre d'approches originales et percutantes, empreintes d'un souci constant d'objectivité.

Mikaël Ouaniche is recognised as a "first-class" expert witness for his "depth of understanding and effective delivery".
Who's Who Legal 2017



Who's Who Legal 2017
Expert Witness
Arbitration Expert



Reorganization and restructuring
Litigation & International Arbitration
Transaction Services



Distressed M&A
Accounting Firm of the Year
in France



Commercial Litigation
Consultancy - France

L'approche OCA

OCA intervient, en qualité de *Expert Witness* dans le cadre de litiges commerciaux ou relatifs à des investissements, notamment dans les secteurs des infrastructures et de l'industrie, dans le cadre de procédures arbitrales régies par les règles des instances d'arbitrage internationales (CIRDI, CCI, etc).

Notre équipe a réalisé des missions d'"expertise partie" à la demande d'Etats, d'investisseurs et d'industriels dans de nombreux différends en matière, notamment, de concessions minières et portuaires, d'expropriation, de chantiers ferroviaires, d'infrastructures BTP, etc.

Dans l'approche OCA, l'*Expert Witness* est une véritable force de proposition au côté de l'avocat et de la direction juridique, avant et pendant la procédure d'arbitrage.

Il doit donc être à même d'acquérir une compréhension approfondie de l'argumentation juridique développée par la partie qui le missionne et d'en tirer toutes les conséquences financières, dans un souci constant d'objectivité et de rigueur technique.

Pour convaincre, l'expert doit exclure les réserves génériques et conclure son rapport et son témoignage par l'expression claire d'une opinion professionnelle assumée.

OCA's Team

« addresses issues with great talent. They work closely to the client, are very helpful and come with ideas that are outside of the box »

*Who's Who Legal
2016*

Sources praise Mikaël

Ouaniche's

« timely and concise reports that go straight to the point » and his "ability to explain matters very clearly at hearings ».

*Who's Who Legal
2017*

Track record

- **Litige post-acquisition** : Suite à des allégations de falsification des comptes de cession – Arbitrage CCI.
- **Concession portuaire** : Mission d'évaluation de préjudice dans le cadre d'une expropriation en Afrique – Arbitrage CIRDI (Banque Mondiale).
- **Recyclage industriel** : Mission d'évaluation de préjudice résultant de la défaillance d'une unité de tri – Arbitrage ICC.
- **Exploitation minière** : Mission d'évaluation de préjudice dans le cadre d'un retrait de permis minier – Arbitrage CIRDI (Banque Mondiale).
- **Chantier Ferroviaire (CAC40)** : Mission d'évaluation de préjudice subi par un consortium industriel chargé de l'électrification et de la modernisation d'une ligne ferroviaire au Moyen Orient - Arbitrage CCI.
- **Ferroviaire** : Mission d'évaluation de préjudice subi par le fournisseur d'une ligne ferroviaire clé en main destinée à équiper une mine de métaux en Asie, suite à la résiliation du contrat - Dispute adjudication board (DAB) de la CCI.
- **Infrastructure industrielle** : Mission d'évaluation de préjudice subi par le fournisseur d'une usine de fourniture d'équipement clé en main en Inde, suite à d'importants retards et variation de périmètre - Dispute Adjudication Board (DAB) de la CCI.
- **Groupe Industriel (CAC40)** : Arbitrage CCI. Mission d'assistance à l'évaluation de préjudice suite à la survenance d'un sinistre sur un chantier naval.
- **Construction BTP** : Assistance à l'évaluation du préjudice subi par une société grecque de taille internationale suite à des malfaçons constatées dans le cadre de la construction d'un stade.
- **Transport public** : Evaluation de préjudice résultant de graves dysfonctionnements de tramways urbains.
- **Groupe international de Luxe** : Evaluation de préjudice suite à une rupture brutale de relations commerciales établies.
- **Industrie automobile (CAC40)** : Contentieux post-acquisition : Evaluation du préjudice subi par l'acquéreur du fait de manœuvre dolosive commises par le cédant.
- **Laboratoire pharmaceutique**: Evaluation de préjudice suite au dé-référencement d'un médicament anticancéreux (retrait de la liste en sus des remboursements hospitaliers).
- **Institut National de recherche** : Evaluation de préjudice du fait d'allégation de contrefaçon de brevet par une société partenaire.
- **Groupe international hôtelier** : Assistance à l'évaluation d'un préjudice d'exploitation subi par un hôtel de luxe (150 chambres) suite à des nuisances du fait de travaux.

OCA référencée
parmi les meilleurs
cabinets d'audit et
conseils financiers
spécialisés en
« contentieux
commercial » et
« Arbitrage
international » par
les classements
décideurs 2017

Rubrique
“ Excellent ”

CONTACT PARTNER

MIKAEL OUANICHE

Expert près la cour d'appel de Paris

Expert près les cours administratives
d'appel de Paris et Versailles

Expert près la Cour pénale internationale

Expert-comptable et
Commissaire aux comptes

63, Avenue de Villiers

75017 Paris

Tel : 01 40 54 98 80

Fax : 01 47 63 92 75

mo@oca-audit.com